

Établissement : *Ordre de Malte - Le Fleuron Saint Michel*

Adresse : *30, quai Aulagnier
Asnières-sur-Seine 92600*

Historique :

Ouvert depuis 2008.

Le Fleuron Saint Michel est une péniche. Il s'agit donc de vivre sur l'eau.

Les places disponibles sont adressées soit au SIAO Insertion 75, soit au SIAO 92, soit elles sont régulées par le Fleuron Saint Michel directement.

Effectif total : *30*

Composition des effectifs :

- Hommes isolés*
-

Spécificités des publics accueillis :

- Tout public*
-

Tranche d'âge :

- Pas de critère d'âge*
-

Modalité d'hébergement :

30 cabines (dont 2 PMR) au sein d'une structure « regroupée ».

Accueil d'hommes isolés de 18 à 55ans.

Typologie des chambres :

Les 30 cabines sont individuelles.

12 douches partagées par 2 cabines, 6 douches « exclusives.

7 WC (3 collectifs, 2 dans chacune des cabines PMR, 2 pour l'équipe, ouvrables aux passagers sur demande).

Accès et chambres « Personne à Mobilité Réduite » / Ascenseur :

2 cabines PMR (intégrant douche et WC) au pont supérieur.

Pas d'ascenseurs.

Restauration :

Petits déjeuners fournis.

Déjeuners fournis (repas de la veille non consommés).

Diners assurés par un prestataire « liaison froide », réchauffés sur place. Possibilité de prendre ses repas en horaires décalés.

Participation financière :

25% pour les revenus inférieurs à 500€.

30% pour les revenus supérieurs à 500€ (plafonnée à 450€).

Hébergement enfant :

Pas d'hébergement enfant, sur demande possibilité de faire venir les enfants dans la structure (favoriser le maintien des liens).

Animaux :

Les cabines PMR peuvent accueillir un animal à la place d'un fauteuil roulant. Le passager ne peut en revanche laisser son animal seul.

Type d'accompagnement :

Historiquement :

- Accès à l'emploi.*
- Accès au logement*

Aujourd'hui, accompagnement social global.

Composition de l'équipe :

- Agents d'accueil (jour et nuit)*
 - 1 travailleuse sociale (1 ETP)*
 - 1 maître de maison (0.75 ETP)*
 - 1 intendante (0.5 ETP)*
 - 1 responsable (1 ETP)*
-

Examen de la candidature :

- Le responsable et la Travailleuse Sociale font un point sur la candidature dès réception de l'évaluation sociale.*
 - Prise de contact téléphonique avec la personne pour convenir d'une date d'entretien de pré admission à l'issue.*
-

L'entretien :

- Les entretiens sont assurés par la Travailleuse Sociale et par le responsable.*
 - L'entretien revient tout d'abord sur le parcours de la personne et son projet à venir. Le centre se présente alors. Deux points sont mis en avant : le fait de vivre sur l'eau et la participation financière. Une visite de la structure est faite.*
 - Le règlement intérieur est lu et remis, ainsi qu'un exemple de contrat de séjour et le livret d'accueil.*
-

Délai d'admission :

- Prise de décision de la structure à l'issue de l'entretien de pré admission.*
 - Le responsable contacte la personne le lendemain pour notifier l'accord ou le refus d'admission par la personne.*
 - La personne confirme ou non sa volonté d'être admise (ayant eu le temps de réfléchir aux conditions (règlement, contrat de séjour, livret d'accueil).*
 - La personne peut alors intégrer sa cabine le jour même.*
 - Signature du contrat de séjour après 1 à 2 semaines d'acclimatation.*
-

Signalement des places au SIAO :

Les places disponibles sont remontées au SIAO dès qu'elles se libèrent officiellement.

Contraintes horaires/horaires d'ouverture :

Pas de contraintes horaires particulières, ouverture 24/24.
Le diner est servi à 19h45 (nécessité de s'inscrire, possibilité de manger en décalé).

Accompagnement proposé :

Accompagnement global (lien avec des services extérieurs au besoin).
La fréquence varie en fonction des situations individuelles.

Visite :

- Une équipe de bénévoles se relaie tous les jours sur le temps du diner.*

- Un espace « privatisable » est dédié pour les visites des réseaux familial et amical des passagers (sur demande et pas après 21h).

Partenaires extérieurs :

- CCAS d'Asnières (liens étroits).
 - Centre Municipal de Santé
 - Centres de Formation professionnelle
 - La « cravate solidaire »
-

Conseil de vie sociale ou autres modes de participation des usagers :

- Un Conseil de Vie Social a eu lieu sur ces 7 derniers mois (à amplifier)
 - Équipe à l'écoute pour toute demande, interrogation, suggestion de la part des passagers.
-